

Date de révision: 21/05/2013

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **API Modified**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant et produit d'étanchéité pour filetages de tubes
Utilisation déconseillée Pas d'information disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

TOPCO OILSITE PRODUCTS LTD.
 Bay 7, 3401 - 19 Street N.E.
 Calgary, Alberta
 CANADA T2E 6S8
 Tel.: (403) 219-0255
 Fax: (403) 291-3042
 MSDS@TOPCOOILSITE.COM

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: ORFILA (INRS)
 + 33 (0)1 45 42 59 59

Belgique: Centre Antipoisons
 070 - 245 245

CANUTEK (Canada), 001-613-996-6666, Cell: *666, TTY/TDD: 1-888-675-6863

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (1272/2008/EC)

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Catégorie 4
Toxique pour la reproduction	Catégorie 1A
Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
 Repr.Cat.1;R61 - Repr.Cat.3;R62 - Xn;R20/22 - R33 - N;R50/53

2.2 Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité

H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P405 - Garder sous clef

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Melangé

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/EC)	Numéro d'Enregistrement REACH
Plomb	231-100-4	7439-92-1	> 25	Xn; R20/22 R33 N; R50/53 Repr.Cat.1; R61 Repr.Cat.3; R62	Acute Tox. 4 H302 Repr. 1A H360Df STOT RE 1 H372 Acute Tox. 4 H332 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410	donnée non disponible
Zinc en poudre ou Zinc en poussière	231-175-3	7440-66-6	10 - 15	N; R50/53	Aquatic acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410	donnée non disponible
Graphite	231-955-3	7782-42-5	> 15	-	-	donnée non disponible
Oxyde de cuivre	215-269-1	1317-38-0	1 - 5	N; R50	Aquatic acute 1 H400	donnée non disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: FIRST AID MEASURES

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Poudre d'extinction, Eau pulvérisée ou en brouillard, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Sable.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone, Oxyde de zinc, Oxydes de plomb. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: FIRE FIGHTING MEASURES

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuel.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'Exposition Non disponible.

Autres informations Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Plomb		STEL: 0.45 mg/m ³ TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³	Skin
Zinc en poudre ou Zinc en poussière					STEL: 4 mg/m ³ (inh) TWA: 2 mg/m ³ (inh)
Graphite		STEL: 30 mg/m ³ (inh) STEL: 12 mg/m ³ (resp) TWA: 10 mg/m ³ (inh) TWA: 4 mg/m ³ (resp)	VME: 2 mg/m ³ (alv)	VLA-ED: 2 mg/m ³ (inh)	MAK: 1.5 mg/m ³ (alv) MAK: 4 mg/m ³ (inh)
Oxyde de cuivre					TWA: 0.1 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.2 mg/m ³

Nom Chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Plomb	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³		TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
Graphite		TWA: 2 mg/m ³ (resp)		STEL: 5 mg/m ³ (resp) TWA: 2.5 mg/m ³ (resp)	NDS: 4.0 mg/m ³ (inh) NDS: 1.0 mg/m ³ (resp) NDS: 6.0 mg/m ³ (synthetic, inh)
Oxyde de cuivre					TWA: 0.2 mg/m ³

Nom Chimique	Belgique	Suède	Hongrie	Finlande	République Tchèque
Plomb			STEL: 0.6 mg/m ³ STEL: 0.2 mg/m ³ TWA: 0.15 mg/m ³ TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.2 mg/m ³ TWA: 0.05 mg/m ³
Graphite	TWA: 2 mg/m ³ (resp)	TWA: 5 mg/m ³ (inh)		TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2.0 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Oxyde de cuivre			STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL) Pas d'information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains

Gants imperméables: Caoutchouc Naturel, Gants en latex. Temps de pénétration: 4 - 8 heures.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique @20°C	solide
Aspect	pâte
Couleur	Cuivre
Odeur	sans odeur
pH	Pas d'information disponible
Point de fusion/congélation	Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible
Point d'éclair	> 260 °C (ASTM D92)
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Densité relative	Pas d'information disponible
Solubilité	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible
Température d'autoignition	Non applicable
Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés oxydantes	Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Masse volumique	1.8 g/cm ³
------------------------	-----------------------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Inerte, non réactif.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Aucun en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone, Oxyde de zinc, Oxydes de plomb.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact avec la peau	Pas d'effet connu.
Inhalation	Nocif par inhalation.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Graphite	10000 mg/kg (Rat)		
Oxyde de cuivre	> 470 mg/kg (Rat)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet connu.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'effet connu.

Mutagenicité sur les cellules germinales Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Peut nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Système nerveux central, Système reproducteur).

Danger par aspiration Pas d'effet connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
Plomb		LC50: 0.44 mg/L Cyprinus carpio 96 h semi-static LC50: 1.17 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h flow-through LC50: 1.32 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h static		EC50: 600 µg/L Daphnia Magna 48 h
Zinc en poudre ou Zinc en poussière	EC50: 0.11 - 0.271 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 96 h static EC50: 0.09 - 0.125 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 72 h static	LC50: 2.16-3.05 mg/L Pimephales promelas 96 h flow-through LC50: 0.211-0.269 mg/L Pimephales promelas 96 h semi-static LC50: 2.66 mg/L Pimephales promelas 96 h static LC50: 30 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50: 0.45 mg/L Cyprinus carpio 96 h semi-static LC50: 7.8 mg/L Cyprinus carpio 96 h static LC50: 3.5 mg/L Lepomis macrochirus 96 h static LC50: 0.24 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h flow-through LC50: 0.59 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h semi-static LC50: 0.41 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h static		EC50: 0.139 - 0.908 mg/L Daphnia magna 48 h Static
Oxyde de cuivre		LC50: 25.4 mg/l Oncorhynchus mykiss 96h LC50: 310-850 µg/l Morone saxatilis 48h		

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément: ADR, RID, ADN, IMDG, ICAO.

14.1 Numéro ONU

3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Zinc, Oxyde de cuivre, Plomb)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de danger 9

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5 Dangers pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs professionnels.

Autres réglementations Aucun(e).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion

R33 - Danger d'effets cumulatifs

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R62 - Risque possible d'altération de la fertilité

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité

H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Note de Révision Numéro de téléphone d'appel d'urgence.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication